

# ASSURANCE-CRÉDIT

**Comprendre** la cotation de votre entreprise  
pour **agir** auprès des organismes d'assurance

# À QUOI SERT UNE ASSURANCE-CRÉDIT?

L'assurance-crédit permet de garantir l'assuré contre les risques de défaillance de paiement de son client par suite d'insolvabilité dans les conditions définies au contrat.

L'assureur-crédit offre ainsi à son client (le fournisseur) une garantie de paiement en cas de défaillance de ses propres clients (les entreprises acheteuses).

L'assureur-crédit appréhende son risque en évaluant le risque d'impayés de l'entreprise acheteuse et fixe une note sur celle-ci.

## L'assurance-crédit fait donc intervenir **3** acteurs

**Le fournisseur**, qui s'assure auprès de l'assureur-crédit et qui a seul un lien contractuel avec celui-ci; cela explique pourquoi, en cas de baisse ou de retrait de garantie sur une entreprise, celle-ci n'en est pas informée directement par l'assureur-crédit, qui ne notifie sa décision qu'à son client assuré, le fournisseur.

**L'assureur-crédit**, qui, à partir d'éléments d'analyse de l'entreprise, va évaluer le risque et accorder une certaine couverture du crédit consenti par le fournisseur à l'entreprise acheteuse.

**L'entreprise acheteuse**, cliente du fournisseur, dont la ligne de crédit fait l'objet d'une demande de garantie auprès de l'assureur-crédit.



# LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE-CRÉDIT

## **3** grandes sociétés se partagent l'essentiel du marché mondial

**Euler Hermes**, détenue en majorité par le groupe Allianz, leader européen de l'assurance et des produits financiers.

**Atradius**, détenue en majorité par Credito y Caución, première société espagnole d'assurance-crédit et quatrième mondiale.

**Coface** appartient à Natixis (groupe BPCE-Banque Populaire et Caisse d'Épargne).

# LA NOTATION DES ENTREPRISES ACHETEUSES

L'assureur-crédit attribue à chacune des entreprises acheteuses de son assuré (le fournisseur) une note qui évolue en fonction de l'aggravation ou de la diminution du risque. Compte tenu du fait que l'encours garanti est à court terme, les analyses sont périodiquement renouvelées.

Chaque société d'assurance-crédit calcule un risque en fonction d'une méthode qui lui est propre mais les critères d'évaluation portent sur **3** grandes catégories

## Le secteur d'activité

(tous les secteurs d'activités sont identifiés à risque élevé ou moyen en Europe de l'Ouest en 2015).

**Le pays**, la région (conjoncture économique et politique du pays, sinistralité de la région).

## L'entreprise



## ET VOUS?

Quelle évaluation avez-vous auprès des sociétés d'assurance-crédit?  
Êtes-vous identifiée comme une entreprise à risque faible, moyen, élevé?  
Savez-vous que votre évaluation peut changer dans l'année?

## L'évaluation des risques de l'entreprise

Une société d'assurance-crédit va étudier de près votre entreprise :

- ✓ La situation juridique de l'entreprise
- ✓ La nature juridique de l'entreprise, la taille de l'entreprise
- ✓ La qualité du groupe et de l'actionnariat, la qualité du dirigeant (son expérience)
- ✓ Le comportement du payeur (les impayés, les contentieux, les inscriptions et signalements Banque de France, URSSAF, Trésor public, les retards auprès des factors...)
- ✓ L'analyse du compte de résultat (évolution de l'activité sur les dernières années)
- ✓ L'analyse du bilan (poids de l'endettement, emplois stables, ...)
- ✓ L'analyse prospective : anticiper et prévenir une situation à risque (articles de presse, réseau bancaire, changement d'actionnaire...)

- 1 Abonnez-vous (gratuit) pour obtenir la cotation de votre entreprise** et être informé en cas de dégradation de l'appréciation du risque de votre société.

## Pour vous abonner gratuitement, 2 solutions

### A. Connectez-vous au site « [acheteurs-assurance-credit.fr](http://acheteurs-assurance-credit.fr) »

qui résulte de la convention signée par le ministre de l'Économie et des Finances, la Médiation du crédit, la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), et les assureurs-crédit Atradius, Axa Assurcrédit, Coface, Euler Hermes France et Groupama Assurance-Crédit.

Cette convention prévoit notamment via un système d'abonnement gratuit, une information des acheteurs en cas de dégradation de l'appréciation du risque les concernant et organise les échanges entre assureurs-crédit, acheteurs abonnés et assurés dans les cas de diminutions importantes du niveau de couverture.

Sur le site « [acheteurs-assurance-credit.fr](http://acheteurs-assurance-credit.fr) », vous trouverez le formulaire de demande d'inscription qui vous permettra de fournir en une unique fois les renseignements nécessaires à votre demande d'inscription sur le portail d'information en ligne du ou des assureur(s)-crédit que vous aurez sélectionné(s).

### B. Connectez-vous sur chaque site de société d'assurance-crédit pour vous abonner.



- 2 Faites attention aux escrocs qui se font passer pour des représentants d'assurance-crédit** et obtiennent dans ce cas des informations confidentielles. Il faut toujours vérifier en rappelant vous-même la personne, toujours sur un fixe (et non un numéro de portable), en passant par le standard de l'entreprise pour vérifier qu'elle fait bien partie du personnel de la société d'assurance-crédit.
- 3 Si l'appréciation de votre entreprise a été dégradée, vous pouvez contacter les sociétés d'assurance-crédit** pour leur prouver que cette décote n'a pas raison d'être en leur fournissant les documents nécessaires (exemple : nouveaux clients, augmentation de votre chiffre d'affaires...). Les chiffres clés déterminants pour la société d'assurance-crédit sont notamment les soldes intermédiaires (REX, RCAI, RN>0) et les actifs immobilisés.
- 4 Soyez vigilant sur le paiement de vos fournisseurs,** en particulier sur les règlements aux factors à privilégier.
- 5 Quelle que soit la situation de votre entreprise, vous avez intérêt à contacter régulièrement les sociétés d'assurance-crédit** pour en faire un partenaire et un allié, au même titre que votre banquier.